TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



CHÂTELLENIE DE DONZY (TERRE DE LONGRETS)

SAINT - QUENTIN / LA POUVESLE / MOULINS

(SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN)



Moulin de Saint-Quentin

Le **Moulin de Saint-Quentin**, à Saint-Quentin-sur-Nohain, fondé par les moines de Saint-Laurent, a une histoire très ancienne. Il a été cédé plusieurs fois, a été longtemps indivis et affermé par ses différents propriétaires ¹.

Le titre de « seigneur de Saint-Quentin » apparaît dans des actes au début du XVIIème siècle, mais cette terre n'est pas répertoriée par l'Inventaire des Titres de Nevers. Il s'agit d'un arrière-fief de **Longrest** – la « **terre aux Poitevins** » **voir cette notice** – appartenant au chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers, qui avait son siège à Saint-Laurent-l'Abbaye².

Cette terre et le moulin sont alors détenus par les **Pellault**, conseillers et secrétaires du roi, ou contrôleurs des guerres, établis à Pouilly où ils ont fait construire un bel hôtel, vendu par la dernière héritière (1730) à **François de Lespinasse**, Sgr des Pivotins – *voir la rubrique « Forges »* - le père du général et du peintre qui y naquirent, – *voir cette notice familiale* -.

Cet ensemble passe vers 1745, sans doute par acquisition, à Jean Arrivot, bourgeois de Pouilly, connu à Paris comme marchand de vin, puis par alliance aux **Berger**, originaires de La Charité, également acquéreurs de **Favray** voisin – *voir cette notice* -.

Il n'y a pas de trace castrale propre à St-Quentin. Non loin sur la hauteur, on aperçoit le manoir de **Chevroux** – **voir cette notice** -, un autre arrière-fief de Longrest.

Le **domaine de la Pouvesle**, proche du bourg et du moulin, tenait sans doute son nom d'un propriétaire du moulin au XVIème siècle. Etait-ce la maison du meunier, un domaine autonome, ou le siège du fief de Saint-Quentin? Une belle avenue plantée de grands arbres, une maison de maître du XIXème siècle et des traces sur un bâtiment de la ferme (corbeaux de pierre d'une grande cheminée et arcs de fenêtres), attestent du caractère ancien du site.



¹ Cf. Jeanne Pautrat : « La Vallée du Nohain », qui cite longuement l'étude d'André Biver sur « les Moulins de Saint-Quentin » in « Mémoires de la Société académique du Nivernais » (1932)

² Cf. à ce sujet : AD Vienne – Chapitre de Saint-Hilaire – 1526 : Terrier de la Sgrie de Longrest ; « lieux déclarés : La Chaume, les Prébendes, le bois Pigné, le Chambeau, le bois de l'Aulne, Congy, Maubochet, les Caves, Sommard, Saint-Quentin, Chevroux, Saint-Laurent, la Brosse, Villiers »

Suite des seigneurs de Saint-Quentin, propriétaires des moulins

O/ Famille BAILLE et héritiers multiples de huit parts

1/ Jean POUVESLE

Notaire royal, procureur et praticien à Pouilly, acquéreur en 1531

2/ Guillaume POUVESLE

Acquéreur des derniers droits des Baille en 1561

Vente en 1588 de tout le domaine qu'il possédait sur St-Quentin, y compris les droits sur le moulin

1/ Hugues de LA DOIX (ou LADOYS)

Sgr de Villedon (peut-être à Subligny en Sancerrois) Capitaine de Bourges ; fermier de la terre de Longrest ; acquéreur de tout le domaine de Guillaume Pouvesle en 1588

D'où:

- ? Jean de Ladoys, sgr de Villedon, cité en 1590 ³
- Claude, qui suit

2/ Claude de LA DOIX

Héritière de Saint-Quentin

³ AD Cher, 1557 - Quittance par Jean de Ladoys, sieur de Thauvenay, bourgeois, au profit de Jean d'Anlezy, sieur de Menetou-Couture, de la somme de 75 livres, moyennant quoi il accorde mainlevée de l'opposition par lui faite pour pareille somme sur les fruits et revenus de ladite terre de Menetou. —

X Gabriel PELLAULT, Pdt en l'élection de Gien⁴

Rachète en 1600 la part de **Renée Chevalier (1555-1641)**, dame de Préaux, veuve de Charles de La Grange⁵;

Est-ce le même qui serait devenu ultérieurement secrétaire d'Henri de Bourbon?

AD Eure-et-Loir, série E - 1621 (janv.). — Procuration donnée par **Henri de Bourbon**, évêque de Metz, abbé de Tiron, de Bonport et des Vaux-de-Cernay, en son conseil dont est chef par l'ordre du Roi Chrétien de Lamoignon, seigneur de Basville, en présence d'Isaac de Courville, gouverneur dudit prince abbé, et de **Gabriel Pellault,** son secrétaire.

Minutier central – 1630, 13 août. - Transport par Gilles Lemaistre, maître peintre, demeurant rue de Seine, à Gabriel Pellault, écuyer, trésorier de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, demeurant au château de ladite abbaye, du bail qui lui avait déjà été transporté par l'abbé de Gramont, de la maison qu'il occupe rue de Seine, moyennant la somme de 400 livres à payer à M. Petit, avocat en parlement, propriétaire de ladite maison.

Cité par J. Pautrat :

Grégoire François MILLIN de SAINT-QUENTIN

Prêtre, prop. des moulins (1663), qu'il afferme à François Robelin (fils de Robert Millin, md, seigneur de Montgirard, de **Garchy – voir cette notice** -, de Sauvigny, conseiller du roi à Nevers, Grenetier à Decize et Louise de Challemoux)

Etienne PELLAULT (frère de Gabriel?) 6

Sieur de Villeroc (sans doute Villerot à Alligny, qu'on retrouvera chez les Guillerault de Pouilly – **voir notice « les Granges » à Suilly-la-Tour -**), conseiller, secrétaire

Un Gabriel Pellault nait à Gien en 1654, fils de Jean et Esmée Debausse

Un homonyme ou le même, prieur en Eure-et-Loir : 1660 (juil-aout). — Accord entre les chanoines de la Sainte-Chapelle et **Etienne Pellault, prieur de Saint-Martin-de-Chamar**s, pour une somme de 200 livres qu'ils devaient conjointement payer pour le gros du curé de Saint-Jean-de-la-Chaîne. 1660. — Procès entre Bernard Capperon et Etienne Pellault, prétendant à la jouissance du prieuré de Montargis, vacant par la mort de François de Belleau, dernier prieur commendataire

⁴ **AD Vienne, série G – Chap. de St-Hilaire, Longrest 1602.** —Accord entre les chanoines de Saint-Hilaire d'une part, **Gabriel Pellault**, président en l'élection de Gien, et **Claude de la Doix**, sa femme, d'autre part, au sujet de ce que pouvait rester devoir auxdits chanoines feu Hugues de la Doix, seigneur de Villedon, capitaine du château de Bourges, fermier de leur terre de Longrets ;

⁵ Sa sœur Anne Chevalier X Philbert Gillot, sgr d'Alligny – *voir cette notice* -

⁶ Un homonyme Not. royal à la Guerche⁶, porte « d'or à 4 pals de gueules »

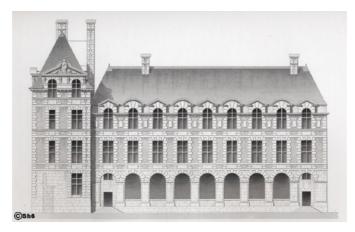
(qualifié « d'étrange » par un auteur) et trésorier d'Henri de Bourbon-Verneuil, évêque de Metz et abbé de St-Germain-des-Prés (1623-1668, date de son mariage).

Il demeure à Paris, rue Ste-Marguerite (St-Sulpice), ou au « château » (palais abbatial) de St-Germain-des-Prés avec l'évêque-abbé. Il est l'ami de François Guyet (1575-1665), ou *Guyetus*, poète néo-latin et philologue, stoïcien mécréant, et est proche du groupe dit « des Libertins »⁷

Henri de BOURBON-VERNEUIL (1601-1682) fils naturel du roi Henri IV et d'Henriette d'Entragues, Desse de Verneuil ; évêque, abbé et duc ; marié à 67 ans avec Charlotte Séguier, fille du Chancelier.







Abbaye de St-Germain-des-prés (Palais abbatial)

-

⁷ Cité par René Pintard, « Le Libertinage érudit de la première moitié du XVIIème siècle », p. 187

1/ François PELLAULT (premier répertorié, frère d'Etienne et de Gabriel ?)

Sgr de Saint-Quentin (1639, cité en cette qualité comme parrain à Pouilly, il signe Pellault St-Quentin), et du Bourg, (cité en ces deux qualités dans l'acte de mariage de son fils en 1671)

X Marie TE(S)TART8

(X2 Jean Roussel, ? d'où Philbert, cf. note infra)

2/ François PELLAULT (1619 - 12 fév 1679, RP Pouilly)9,

Sgr de Saint-Quentin, Conseiller du Roi, Maître d'Hôtel, Contrôleur des Décimes du Clergé, Contrôleur des Guerres.

A son mariage (1671) « Conseiller des commandements de SA Mgr le duc de Verneuil, gouverneur de Languedoc ». Cité en 1672 comme héritier d'Etienne Pellault ; parrain à St-Quentin en 1678.

X le 4 juil 1671, La Charité Ste-Croix (C. chez Lemaire, La Charité), **Marie PETITBON** (v. 1637 – 19 nov 1721, RP Pouilly) (fille de Jacques, md à La Charité ¹⁰, et de Jacquette de Lafaye)¹¹

D'où:

- François (1672), sgr de Vilroc, parrain à Pouilly en 1684, sa
- Marie-Claude (1674), citée en 1684, sa
- Marie-Françoise (1676), qui suit

3/ Marie Françoise PELLAULT (1676 - 10 fév 1748, RP Pouilly)12, sa

Marraine à Pouilly en 1707 ; marr. de la grosse cloche en 1724

⁸ J.Pautrat : En 1638, Pesseau, laboureur à St-Quentin prend les moulins à bail de Mme Roussel

⁹ Inhumé dans l'église, témoins Philbert Roussel, Gr-Prieur de Saint-Ouen, son frère (NDLR : utérin) ; Jacques Petitbon, md

¹⁰ Parrain à Ste-Croix, 1669

¹¹ Jacques Petitbon, Tanneur, X 1589, La Charité, Louise Tétard ; Pierre, frère de Marie X 29 avril 1658, St-Satur, Marie Poignant *(fille de Charles et Estiennette Sanoye)*

¹² Guillaume Guillerault, notaire royal, « *sr de Villeroc* » à Alligny, père de l'acheteur des Granges à Suilly-la-Tour, est noté comme présent à son inhumation, sans précision sur un lien entre les deux familles ou les modalités de dévolution de la terre de Villeroc, qu'il a peut-être acquise d'elle.

St-Quentin passe dans les mains de Jean Arrivot sans doute par acquisition vers 1745.

1/ Jean ARRIVOT des PAVILLONS (? 1698-1746)13

Bgs de Pouilly, sans doute marchand de vin à Paris (fils d'Estienne et Jeanne Guyonnet)

« Le 14 aout 1741, maitre Jean Arrivot, sr des Pavillons, afferme les moulins de St-Quentin pour dix ans aux Neveux, meuniers à Mesves » (source : J. Pautrat).

X 17 sept 1718, Pouilly-sur-Loire, **Marguerite Antoinette GRASSET** (fille de Pierre et Jeanne Jouineau)

2/ Marie Marguerite ARRIVOT

Héritière des moulins et de la Pouvesle (1722 ? – 1 juin1794, Pouilly, âgée d'environ 72 ans)

X 1741 ¹⁴, **François Philibert Innocent BERGER de MONTIGNY** (1713 – 28 mars 1765, Pouilly), Conseiller du Roi, président en l'élection de La Charité, acheteur de Favray en 1753, (fils de Claude Berger, régisseur des Forges de St-Aubin, bon de Frasnay les Chanoines, acheteur de la Ferté-Chauderon en 1741, X 21 mai 1710, RP-La Charité-St-Pierre, Marie-Geneviève Fiteau)



Berger : « D'azur, à deux houlettes de berger d'or, passées en sautoir, cantonnées de quatre moutons d'argent »

D'où:

_

¹³ Un **Jean Arrivot** (né vers 1698 - Test 1756 - Inventaire en 1757) (fils d'Estienne + 20 juin 1720 ; et de Jeanne Guyonnet) épouse le 10 sept 1718 à Pouilly, **Marguerite Antoinette Grasset** - *le prénom d'une fille de Marie Marguerite* - (fille de Pierre et Jeanne Fouineau) ; **RP Pouilly, 1718** : « Honnête fils Jean Arrivaut, marchand de vin, demeurant en la paroisse St-Sauveur de Paris (2ème arrdt, détruite), âgé d'environ 20 ans, fils d'HH Etienne Arrivaut et de Fse Guionnet, demeurant en cette paroisse de Pouilly..... et Marguerite Antoinette Grasset fille de défunt Mre Pierre Grasset, Md chirurgien, et de HF Jeanne Fouino, environ 20 ans... » ; Témoins ledit Etienne Arrivaut (son père) et François Jacques Arrivaut, oncles...(peut-être François A, vigneron (+ 1743, fils de Jacques et Anne Foucher) X 1696, Marie Anne Dasvin)

¹⁴ (contrat chez J. Prévost, 29 mai 1741, Paris)

- Joachim BERGER de MONTIGNY (°5 déc 1744, La Charité St-Jacques¹⁵) X Marie Anne TAUPIN, d'où une fille et post.
- Jean (1746, La Charité, Jean Arrivot, son GP, parrain)
- Marguerite Antoinette (3 jan 1747, La Charité-St-Jacques + avt 1788), citée comme « dame de Favray, Villiers, Le Bouchat (à Tracy) » X 1 mars 1770, Pouilly, François Michel Buchet, sgr du Colombier, avocat, bailli de Cosne, d'où Marguerite Marie Buchet ? (FMB X2 20 nov 1788, Vielmanay, Marie-Louise de Lespinasse, fille de François Edme, sgr des Pivotins, et de Marie Fouineau, sp) 16
- Catherine (1750, La Charité, Jean Arrivot son GP est parrain)
- François Etienne, qui suit

2/ François-Etienne BERGER « de SAINT-QUENTIN » (26 nov. 1751 La Charité¹⁷ - 1810)

Sr de Saint-Quentin et prop. de La Pouvesle

Conseiller au siège présidial de Montargis, Avocat en Parlement, Juge des justices royales de Narcy, juge au tribunal de première instance de Cosne après la Révolution.

X 12 jan 1779, La Charité-St-Jacques, **Madeleine-Marguerite GRASSET**, (+1792) de La Charité (fille de Jean-Baptiste Etienne Grasset, marchand à la Charité, seigneur des Bruères et des Echos, subdélégué de l'Intendant de Berry à La Charité¹⁸ (1781), et

¹⁵ RP La Charité St-Jacques : « Joachim Jean Philibert, né ce jour en légitime mariage de noble François Philibert Berger, sieur de Montigni, président à l'élection de cette ville, et de dem. Marie Marguerite Arrivot son épouse....parrain Joachim Berger de Favray, marraine Marie Grasset, vve Louzeau, (NDLR : Alexis, notaire...). »

16 **François Michel Buchet**, né en 1740, seigneur du Colombier, avocat en Parlement, dernier bailli de Cosne (58), juge magistrat ordinaire et criminel du bailliage de Bonny-sur-Loire (45), administrateur de l'hospice de Cosne, épouse, par contrat du 30 avril 1770 reçu par Prépier des Alliots, notaire à Pouilly-sur-Loire (58), Marguerite Antoinette Berger, fille de François Berger de Montigny, président en l'élection de La Charité, et de Marie Marguerite Arrivot, (« dame des terres de Faveray, Villiers, Le Bouchat...(Tracy) demeurant avec sa mère à Pouilly ») d'où Marie Marguerite Buchet (1771-1788) dont on ignore la destinée. Le 12 novembre 1788, il se remarie par contrat devant Rignault notaire à Cosne, avec Marie Louise Blanche de Lespinasse, fille majeure demeurant à Cosne. Témoin au mariage de son beau-frère Berger

¹⁷ RP St-Jacques : « fils de HH mes. François Filbert Berger de Montagny, conseiller du roi, président en l'élection, et de Marie Marguerite Arrivot des Pavillions, ...parrain Claude Etienne Berger de Chamilly, sgr d'Azy-le-Vif (NDLR : avocat général au Bailliage de Nivernais, fils de Claude et Charlotte Piquet), marraine (NDLR : Jeanne)Thérèse Grasset X Chastignier, (NDLR : Jacques, négociant, marchand, maître de forges, échevin de la Charité en 1758, lieutenant de maire en 1759) »

18 Épidémies. Paroisse de Saint-Aubin sous Frasnay-les-Chanoines (Nièvre), 1785 : Alliot, curé, fait état de 63 morts en deux mois ; le Dr Guillaume demande à être indemnisé ; **Grasset, subdélégué à La Charité**, décrit les ravages et les traitements...

de Marguerite Chambrun, sœur d'Hugues-Cyr Chambrun-Mousseaux - **voir notice Chailloy, à Suilly** -).

D'où not.:

- **Anne Françoise** (17 mars 1781 Pouilly 1 nov 1804 Boucard, le Noyer) X 9 juin1800 à Sens-Beaujeu, **Jean-Baptiste Buchet du Chezal** (Le Chezal-Morin à Neuilly-en-Sancerre?) (fils de François Buchet des Forges, avocat en Parlement ¹⁹ X 27 nov 1766, Sens-Beaujeu, Marie-Suzanne Gressin de Boisgirard, à Azy, Cher) d'où: Marie-Clémence X Georges Buchet, sp)
- Jules-François BERGER de FAVRAY (3 nov. 1786, La Charité-St-Pierre 30 juil 1849, Donzy)
 - X 21 aout 1809, Donzy, **Angélique CHAMBRUN-DESMINIERES**, sa cousine (fille de Pierre-Gabriel lui-même fils d'Hugues-Cyr Chambrun, cf. supra et Reine Pigoury)
 - D'où : **Thérèse** (1810-1883 Donzy) X Henri Victor Romaric **Sérizier**D'où : **Octavie Victoire,** héritière de La Pouvesle (°1837 Donzy) X
 Adolphe Cassiat, avoué à Paris (cf. monument à l'entrée de la Pouvesle)
- **Edmée Judith** (1789) X 20 aout 1810, St-Martin-du-Tronsecq, Jacques Joseph de La Chasse, d'Entrains, receveur, sp

¹⁹ François Buchet-Desforges, né en 1726 - mort le 12 janvier 1791 au Noyer, avocat en parlement, lieutenant de justice au bailliage de Jars en 1769, épouse, le 23 novembre 1766, à Sens-Beaujeu, Marie Gressin de Boisgirard (morte en 1819).